

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00222 Numéro SIREN : 894 656 636 Nom ou dénomination : 5D SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2024 sous le numéro de dépôt 1448

5D SERVICES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2560 ROUTE DE BONAL, 47140 PENNE D'AGENAIS
894 656 636 RCS AGEN

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTEUR GENERAL DU 21 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un février, à dix heures, les membres du comité de direction de la société 5D Services se sont réunis 2560 Route de Bonal 47140 PENNE D AGENAIS, sur convocation de la Directrice Générale.

Sans Président et en application des dispositions des statuts, l'Assemblée est présidée par Madame Magdalena DEVROUX, Directrice générale, présente et acceptante.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent300..... actions sur les 300 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus 80% des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,
- Démission du Directeur Général sans procéder à son remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte du décès de Monsieur Fabrice DEVROUX, nomme en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Magdalena DEVROUX

Née à VILLENEUVE SUR LOT (47) le 29 février 1980,
De nationalité française,
Demeurant 2068 Route De Bonal 47140 PENNE D'AGENAIS,

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Magdalena DEVROUX de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

MD

Madame Magdalena DEVROUX ainsi nommée accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Magdalena DEVROUX

« Bon pour démission des fonctions de Directrice Générale »

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

« Certifié conforme »

" Bon pour démission des fonctions de Directrice Générale "

" Bon pour acceptation des fonctions de Présidente "

" Certifié conforme "

